

Hommage à Samuel Paty

21 octobre 2020

Madame le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus de Vaucresson et de Marnes-la-Coquette,
Madame la principale de collègue,
Mesdames et Messieurs les représentants des anciens combattants,
Mesdames et Messieurs,
Chers enfants,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage à Samuel Paty.
Nous avons tous été profondément atteints, chacun avec notre sensibilité, par ce meurtre minable.

Nous pensons tous en cet instant à sa famille, à ses proches et à ses collègues.

Samuel Paty n'a pas été assassiné parce qu'il représentait une idéologie opposée à l'islam ou bien une figure raciste et sectaire. Il l'a été parce qu'il faisait son travail, parce qu'il enseignait ce que la République lui demande : la liberté de jugement, l'esprit critique, le droit de penser par soi-même. Samuel Paty enseignait la laïcité.

Si la laïcité n'est pas un instrument de combat contre les religions, elle est la possibilité de permettre à chacun et chacune de vivre sa foi, s'il en a une, dans le respect de son individualité, de ses droits et sans aucune pression venant de l'extérieur.

Cette laïcité est mise sous pression par l'islam politique. Aujourd'hui la montée de la radicalisation se voit partout en France, mais aussi dans les pays d'origine des migrations et notamment l'Afrique francophone. Cette radicalisation nourrit le terrorisme c'est donc elle qu'il faut combattre. La France est en guerre contre le terrorisme islamiste, chez elle sur son territoire, comme au Proche-Orient contre Daesh et au Sahel. Nous devons poursuivre ce combat sans relâche et des mesures immédiates ont déjà été prises ces derniers jours comme la fermeture de la mosquée de Pantin ou la dissolution de groupe dangereux à l'image du collectif Cheikh Yassine, créé par Abdelhakim Sefrioui.

Mais traquer et interpellier les terroristes est indispensable mais n'est pas suffisant.

L'assassinat de Monsieur Paty nous montre qu'il faut aller plus dans le soutien à l'école et aux professeurs face aux pressions séparatistes. Aller plus loin c'est donner les moyens aux professeurs enseignants c'est ne pas tolérer que des élèves refusent d'assister à cours sur le darwinisme, refusent des enseignements mixtes, refusent d'écouter de la musique ou encore refusent des exercices physiques. Il s'agit de permettre aux enseignants de se sentir épaulés par l'institution scolaire dans son ensemble, par les élus et par la police.

C'est aussi développer l'accueil des enfants dès leur plus jeune âge pour qu'ils puissent trouver, dans certains de nos quartiers, d'autres occupations que d'aller à la mosquée. C'est aussi l'obligation de scolarisation dès trois ans, qui a été décidée il y a quelques mois par le Président de la République.

Mais cet accueil ne concerne pas que l'État. Il concerne également les élus locaux ainsi que les associations qui doivent effectuer ce travail d'accompagnement des enfants.

En conclusion je vous remercie d'avoir permis que ce moment soit à l'image de Samuel Paty, un moment de respect des uns et des autres, un moment d'union nationale dans nos valeurs communes.

Jacques Maire
Député de la 8^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine